



INSCRIPTIONS SCOLAIRES ANNÉE 2024/2025 OUVERTES **DÈS LE 2 AVRIL**

SERVICE ENFANCE



QUI DOIT S'INSCRIRE ?



- L'inscription concerne :
- les enfants nés en 2021
 - les enfants déjà scolarisés dans une autre ville

ATTENTION : si les enfants sont déjà inscrits dans une école maternelle au Palais, l'inscription au cours préparatoire est automatique

COMMENT S'INSCRIRE ?



Contactez la directrice/le directeur de l'école de votre secteur :



ÉCOLE ARISTIDE BRIAND
M. LABROSSE
05 55 35 97 65



ÉCOLE JEAN GIRAUDOUX
Maternelle : Mme CARILLON
05 55 35 16 67
Élémentaire : Mme BROUSSAUD
05 55 35 17 28



ÉCOLE JULES FERRY
Mme DANDRIEUX
05 55 04 34 07



Prendre RDV avec le service Enfance de la mairie pour remettre le document, donné par l'école, rempli.

(05 55 04 34 01 / 05 55 04 34 02 / enfance@lepalaisurvienna.fr)
Il vous informera de la démarche pour créer votre compte sur le **Portail Famille** afin de finaliser l'inscription.

Demande de dérogation du lieu de scolarité des enfants : une demande écrite et motivée doit être adressée à M. le Maire. Une commission se tiendra au mois de juin 2024.